

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	2306	Société :	B.A.M
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		JADDAD MALIKA	
Date de naissance :		06 - 06 - 1956	
Adresse :		31 Lotissement ESSAADA Sidi TAALOUF CASA	
Tél. :		0661565562	Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/04/2023

Nom et prénom du malade : JADDAD MALIKA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *hypertonie*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 03/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/04/2023	G (C2)		250 dhs	<i>DR. TAZI Médecin</i> Spécialiste en O.D.F. Maladies et Chirurgie de la Gorge et de la Jambe (1) 132, Boulevard Hassan II - Casablanca C.O.S. 27/30 - Covo 36/37

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE ER-RAYANE Dr. Sidi Maârouf El Nou, Lot 11, Sidi Maârouf Casablanca - Tél. 0522 97 32 7</i>	21/4/23	239,30

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX		
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS	
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553		
	D	00000000	B	00000000		
	G	35533411	H	11433553		
	B					
	H					
	G					
	D					
	B					
DATE DU DEVIS	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DE L'EXECUTION	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

SPÉCIALISTE O.R.L

Maladies et Chirurgie des Oreilles,
du Nez et la Gorge
Exploration Surdité
(Audiogramme - PEA)
Chirurgie Thyroïdienne (Goître)
Traitement de l'allergie - Vertiges
Pathologie du ronflement.



اختصاصي في جراحة الأنف - الأنف والحنجرة
جراحة الوجه والعنق - جراحة الكواتر
والجراحة المجهريّة بالبليز
تشخيص وعلاج الصمم والدوخة
علاج الحساسية والشخير

الدكتور التازي محمد نبيل
Dr. Tazi Mohammed Nabil

Casablanca, Le : 07/04/2023

Mme JADDAD

MALKA

SNIF

- AERINS SMC (SP)



LOT: 107-1
PER: SEP 2024
PPV: 51 DH 70

أعراض
ملابس

1mg/j

- BUDENA PULV NASALE 900

2 pulv / nasale matin et soir
soit 2 mois .

3f b

- D.IROSALIC pomme

2 App x 2 j , soi 25 j

Lot N°: 0668033A
FAB: 06/2022
EXP: 06/2024
PPV: 149DH00

LOT: 767
PER: JUN 2025
PPV: 37 DH 60

238130

Dr. TAZI Med Nabil
Spécialiste en O.R.L
Maladies et Chirurgie du Nez, Gorge, Oreille
132, Boulevard Idriss El Harti, Jamila (3)
C.D Sbata - Casablanca
Tél: 05 22 57 67 49 - GSM: 06 69 99 33 33
Tél: 06 22 57 67 49 - GSM: 06 69 99 33 33

132، شارع إدريس الحارتي جميلة 3 - قرية الجماعة - سباتة - الدار البيضاء

132, Boulevard Idriss El Harti, Jamila (3) C.D - Sbata - Casablanca
Tél : 05 22 57 67 49 - GSM : 06 69 99 33 33 - E-mail : drtazinabil@gmail.com